

# EXERCER LA FONCTION TUTORALE EN ENTREPRISE

Cette formation permet d'acquérir les compétences essentielles pour exercer la fonction tutorale : accueillir, accompagner et transmettre efficacement son savoir-faire, tout en s'appuyant sur les apports des neurosciences et le cadre réglementaire en vigueur.

## Objectifs opérationnels

- Accueillir, intégrer et accompagner efficacement un alternant, un stagiaire ou un salarié en formation.
- Développer des compétences pédagogiques adaptées à l'accompagnement en situation de travail.
- Organiser et suivre le parcours du tutoré en lien avec l'organisme de formation.
- Favoriser la transmission des savoirs et l'acquisition progressive de l'autonomie.
- Évaluer les acquis et rendre compte de l'évolution du tutoré.

## Public Concerné

Encadrants, managers, techniciens expérimentés ou tout salarié désigné pour exercer une mission de tuteur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et de professionnalisation ou de l'intégration d'un nouveau collaborateur.

## Durée

7.00 Heures 1 Jour

## Prérequis

Expérience professionnelle confirmée dans le métier exercé.

## Contenu

### Le rôle et les missions du tuteur

- Cadre légal et responsabilités
- Place du tuteur dans l'entreprise et articulation avec les autres acteurs (hiérarchie, organisme de formation, maître d'apprentissage...)
- Attentes et enjeux pour l'entreprise, le tutoré et le tuteur

### Accueillir et intégrer le tutoré

- Préparer l'arrivée et faciliter l'intégration
- Créer un climat de confiance et instaurer une relation constructive
- Identifier les besoins spécifiques du tutoré

### Accompagner et transmettre les compétences

- Techniques pédagogiques adaptées à l'accompagnement en situation de travail
- Distinguer démonstration, explication, mise en pratique et feedback
- S'appuyer sur les neurosciences pour favoriser la mémorisation et l'apprentissage

### Suivre et évaluer le parcours du tutoré

- Construire un plan de progression
- Fixer des objectifs intermédiaires clairs
- Outils d'évaluation et de suivi (grilles, entretiens, bilans)
- Coopérer avec l'organisme de formation et rendre compte

### Développer ses compétences relationnelles

- Adopter une posture bienveillante et assertive
- Gérer la motivation, l'autonomie et les difficultés du tutoré
- Prévenir et gérer les situations conflictuelles

## Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences.

## Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](https://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.

- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

#### **MOYENS TECHNIQUES**

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

#### **QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS**

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

### **■ Qualification Intervenant(e)(s)**

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur pédagogique.

### **■ Méthodes et modalités d'évaluation**

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### **■ Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Sabrina BENCHERRAT**  
Cheffe projets formation

**Tél. : 0130852409**  
**Mail : formation@groupeginger.com**